

Cébazat, le 10 mai 2021



Madame, Monsieur,

Les inscriptions 2021-2022 pour les services Périscolaires (Accueil de Loisirs matin et soir, Accueil de Loisirs du Mercredi, restauration scolaire) **et Extrascolaires** (Accueil de loisirs vacances scolaires) **seront ouvertes jusqu'au 16 juillet.**

Vous trouverez ci-joint les documents permettant de réaliser vos demandes d'inscription.

Rappel : aucune réservation ne sera possible tant que cette inscription administrative 2021-2022 ne sera pas confirmée.

Les demandes d'inscription parvenues au service hors délais ne seront pas traitées en priorité, et les enfants ne pourront être accueillis dans les services que lorsque les demandes seront validées.

Cette année, 2 modes d'inscription sont acceptés :

- Inscription dématérialisée : l'ensemble des documents renseignés (fiches d'inscription 2021-2022 ; fiche de liaison sanitaire et toutes les pièces justificatives demandées) doit être déposé sous format pdf (1 pdf par document) dans votre espace famille, dans le menu « Pièces justificatives ». Aucun dossier ne sera validé sans la totalité des pièces « obligatoires ».



- Inscription en format papier : l'ensemble des documents renseignés (fiches d'inscription 2021-2022 ; fiche de liaison sanitaire et toutes les pièces justificatives demandées) doit être déposé au secrétariat du Service Enfance Jeunesse, les :

Lundi : 13h30-16h30 **sur RV**
Mardi : 8h30-12h30 **sur RV**
Mercredi : 8h30-12h30 et 13h30-16h30 **sans RV**
Jeudi : 8h30-12h30 et 13h30-16h30 **sur RV**
Vendredi : 8h30-12h30 **sur RV**

Aucun autre mode de dépôt des dossiers (mail, dépôt dans les boîtes aux lettres, arrivée courrier...) ne sera accepté.

Le secrétariat du Service Enfance Jeunesse reste à votre disposition pour toute précision.

04 73 16 30 20

mairie.enfance-jeunesse@cebazat.fr



Les services Péri et Extrascolaires sont organisés par la ville avec le soutien de la Caisse d'Allocations familiales.